

ARTECH
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : Z.A. de la Chalopinière 53170 MESLAY-DU-MAINE
353 004 591 RCS LAVAL

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale,

décide d'amortir la perte nette comptable de l'exercice écoulé, clos le 31 juillet 2025, dont le montant s'élève à 111.204 euros, par imputation sur le poste comptable « autres réserves ».

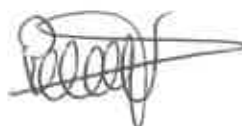
L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé :

- qu'au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2022, les dividendes distribués se sont élevés à 300.000,00 euros et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts s'est élevé à 300.000,00 euros, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul ;
- qu'au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2023, les dividendes distribués se sont élevés à 400.000,00 euros et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts s'est élevé à 400.000,00 euros, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul ;
- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2024.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale des associées du 28 janvier 2026.

Certifié conforme



ARTECH

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : Z.A. de la Chalopinière 53170 MESLAY-DU-MAINE
353 004 591 RCS LAVAL

**BILAN
COMPTE DE RÉSULTAT
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025**

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Gall', is written over the 'Certifié conforme' stamp.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2025 12			Exercice N-1 31/07/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 250	3 956	1 294	3 044	1 750-	57.49-
	Fonds commercial (1)	60 980		60 980	60 980		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	32 460	19 263	13 197	15 888	2 691-	16.94-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 424 029	850 611	573 418	646 556	73 138-	11.31-
	Autres immobilisations corporelles	157 502	125 330	32 172	44 465	12 293-	27.65-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 318		10 318	10 318		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 680		18 680	10 680	8 000	74.91
	Total II	1 709 219	999 160	710 059	791 931	81 872-	10.34-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	423 774		423 774	294 505	129 269	43.89
	En-cours de production de biens	103 899		103 899	62 519	41 380	66.19
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	928 762		928 762	827 247	101 515	12.27
	Autres créances	92 292		92 292	134 518	42 226-	31.39-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	11 739		11 739	69 309	57 570-	83.06-
	Charges constatées d'avance (3)	54 957		54 957	62 862	7 905-	12.57-
	Total III	1 615 424		1 615 424	1 450 961	164 463	11.33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 324 642	999 160	2 325 482	2 242 892	82 590	3.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

18 680

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2025 12	Exercice N-1 31/07/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	739 366	687 037	52 329	7.62
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	111 204-	52 329	163 532-	312.51-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	738 162	849 366	111 204-	13.09-
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	462 811	587 427	124 615-	21.21-
	Concours bancaires courants	80 916		80 916	
	Emprunts et dettes financières diverses	239 634	50 023	189 610	379.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 040	423 460	108 580	25.64
	Dettes fiscales et sociales	255 362	321 603	66 242-	20.60-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 557	11 013	5 545	50.35
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 587 320	1 393 526	193 794	13.91
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 325 482	2 242 892	82 590	3.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/07/202512			Exercice N-131/07/202412		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	3 686 398		3 686 398	4 565 455		879 058-	19. 25-
Production vendue de services	943		943	2 562		1 619-	63. 19-
Chiffre d'affaires NET	3 687 341		3 687 341	4 568 017		880 676-	19. 28-
Production stockée			41 380	97 159-		138 539	142. 59
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 425	45 099		19 674-	43. 62-
Autres produits			3	12		9-	73. 86-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 754 149	4 515 968		761 819-	16. 87-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			874 602	1 054 462		179 860-	17. 06-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			129 269-	110 950		240 219-	216. 51-
Autres achats et charges externes *			1 359 132	1 496 690		137 557-	9. 19-
Impôts, taxes et versements assimilés			43 600	44 823		1 222-	2. 73-
Salaires et traitements			1 197 590	1 185 793		11 797	0. 99
Charges sociales			385 663	411 192		25 529-	6. 21-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			123 227	102 641		20 586	20. 06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	39		31-	80. 37-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 854 553	4 406 589		552 036-	12. 53-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 404-	109 379		209 783-	191. 79-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2025	12	31/07/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		194		231	37-	16. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		194		231	37-	16. 00-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		22 248		16 905	5 342	31. 60
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		22 248		16 905	5 342	31. 60
2. Résultat financier (V-VI)		22 054-		16 675-	5 379-	32. 26-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		122 458-		92 705	215 163-	232. 10-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				540	540-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				31 517	31 517-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				32 056	32 056-	100. 00-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 344		7 346	1 003-	13. 65-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 586		45 902	44 316-	96. 55-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		7 930		53 248	45 319-	85. 11-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 930-		21 192-	13 263	62. 58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		19 184-		19 184	38 368-	200. 00-
Total des produits (I+III+V+VII)		3 754 343		4 548 255	793 913-	17. 46-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 865 546		4 495 927	630 381-	14. 02-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		111 204-		52 329	163 532-	312. 51-

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Jusqu'au 31 mars 2025, la présidente de la société ARTECH était Rouget Finance.
A compter du 1er avril 2025, la présidente est la SAS Creizic.
La rémunération de présidence est inchangée.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 1er aout 2025 la société ARTECH est intégrée fiscalement au sein du groupe fiscal dont la tête est la SAS Creizic.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le compte de résultat comprend un carry-back 31/07/2025 de 19 184 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 230		
Installations générales agencements aménagements des constructions	32 460		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 399 126		34 314
Installations générales agencements aménagements divers	132 203		
Matériel de transport	49 884		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 789		627
TOTAL	1 623 461		34 941
Autres titres immobilisés	10 318		
Prêts, autres immobilisations financières	10 680		8 000
TOTAL	20 998		8 000
TOTAL GENERAL	1 710 689		42 941

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			66 230	66 230
Installations générales agencements aménagements constr.			32 460	32 460
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 410	1 424 029	1 424 029
Installations générales agencements aménagements divers		35 000	97 202	97 202
Matériel de transport			49 884	49 884
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 416	10 416
TOTAL		44 411	1 613 991	1 613 991
Autres titres immobilisés			10 318	10 318
Prêts, autres immobilisations financières			18 680	18 680
TOTAL			28 998	28 998
TOTAL GENERAL		44 411	1 709 219	1 709 219

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 206	1 750		3 956
Installations générales agencements aménagements constr.	16 572	2 691		19 263
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	752 569	105 866	7 824	850 611
Installations générales agencements aménagements divers	124 103	2 273	35 000	91 376
Matériel de transport	15 287	9 978		25 265
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 020	669		8 689
TOTAL	916 552	121 477	42 825	995 204
TOTAL GENERAL	918 758	123 227	42 825	999 160

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 750				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 691				
Instal.techniques matériel outillage indus.	105 866				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 273				
Matériel de transport	9 978				
Matériel de bureau informatique mobilier	669				
TOTAL	121 477				
TOTAL GENERAL	123 227				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 715		3 715		
TOTAL	3 715		3 715		
TOTAL GENERAL	3 715		3 715		
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 715		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 680		18 680
Autres créances clients	928 762	928 762	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 240	1 240	
Impôts sur les bénéfices	49 055	49 055	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 897	33 897	
Débiteurs divers	8 100	8 100	
Charges constatées d'avance	54 957	54 957	
TOTAL	1 094 691	1 076 011	18 680

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	81 819	81 819		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	461 908	109 662	316 956	35 290
Fournisseurs et comptes rattachés	532 040	532 040		
Personnel et comptes rattachés	111 894	111 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 878	89 878		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 564	45 564		
Autres impôts taxes et assimilés	8 025	8 025		
Groupe et associés	239 634	239 634		
Autres dettes	16 557	16 557		
TOTAL	1 587 320	1 235 074	316 956	35 290
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 446			

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	6 250. 0000	16			16

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	60 980			60 980	
Logiciels	19 544			19 544	
Matériel et outillage	967 906			967 906	
Installations & agencements	126 156			126 156	
Véhicules	21 084			21 084	
Matériel informatique & mob	8 834			8 834	
Total	1 204 504			1 204 504	

L'activité exercée est la chaudronnerie, la métallerie et la mécanosoudure.

Le fonds de commerce a été acquis le 19/01/1990.

A la clôture de l'exercice aucun indice ne montre qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Pour apprécier s'il existe un indice de perte de valeur il a été considéré la valeur de marché, le taux de rendement et l'obsolescence des actifs.
La Société continue donc à ne pas amortir son fonds commercial.

Le règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels 2024.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans
Agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances concernant les entreprises liées sont les suivantes :

- créance client SIAM = 261 386.40 euros.
- créance client Bourasseau Industrie = 22 663.80 euros

Les dettes concernant les entreprises liées sont les suivantes :

- dette fournisseur Rouget = 177 612.59 euros.
- dette fournisseur Bourasseau Industrie = 576.01 euros.
- dette fournisseur SCI Marchand Galisson = 43 200 euros.
- dette fournisseur CREIZIC = 24 000 euros.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 687
Total	2 687

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	903
Emprunts et dettes financières diverses	2 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 088
Dettes fiscales et sociales	156 352
Autres dettes	4 689
Total	194 642

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 957
Total	54 957

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Ouvriers	31
Total	35

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

La Société Rouget Finance, n°SIREN 843250994, est caution à 100% de l'emprunt de 445 000 euros réalisé auprès de la Caisse d'Epargne en mars 2023 dont le capital restant dû au 31.07.2025 est de 358 064 €.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Découvert autorisé BPO	100 000
Découvert autorisé Crédit Mutuel	100 000
Découvert autorisé CA	
Total	200 000

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			2 0 4 1 6 0		2 0 4 1 6 0
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			8 7 1 0 7		8 7 1 0 7
- dotations de l'exercice			2 9 1 7 5		2 9 1 7 5
Total			1 1 6 2 8 2		1 1 6 2 8 2
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			8 9 0 2 7		8 9 0 2 7
- exercice			2 9 6 7 6		2 9 6 7 6
Total			1 1 8 7 0 2		1 1 8 7 0 2
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			2 9 6 7 6		2 9 6 7 6
- entre 1 et 5 ans			5 9 3 5 1		5 9 3 5 1
Total			8 9 0 2 7		8 9 0 2 7
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 0 4 2		2 0 4 2
Total			2 0 4 2		2 0 4 2

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 101 802 euros. La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

Année de calcul : 2025
Taux d'actualisation : 2.62 %
Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
Convention collective : Métallurgie
Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
Table de mortalité : INSEE 2010-2012

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 64 ans (cadres et non cadres)
- Progression de salaires : 1% (cadres et non cadres)
- Taux de rotation : 3% dégressif pour les cadres et 8% dégressif pour les non cadres
- Taux de charges sociales patronales : 49% pour les cadres et 34% pour les non cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC des immobilisations cédées	1 586	6 752 00
- Charges exception. suite non conformités	2 628	6 710 00
- Charges sur exercices antérieurs-clients	3 715	6 720 00
Total	7 929	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Aide apprentissage	6 000
IJSS	15 388
Mise à disposition de personnel	322
Total	21 710



Cabinet Sylvie Wanaverbecq

**ARTECH
S.A.S AU CAPITAL DE 100 000 €
SIEGE SOCIAL : ZA DE LA CHALOPINIÈRE
53170 MESLAY DU MAINE**

Certifié conforme

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025**

Siège social : 1, Square René Cassin – « Les Galaxies » - 35700 RENNES
Téléphone : 02.99.36.92.90 – Email : sarl.csw@gmail.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région BRETAGNE
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
SARL au capital de 60 000 € - RCS RENNES 423 715 424 – Code APE 6920 Z
N° d'identification intracommunautaire : FR 84 423 715 424



Cabinet Sylvie Wanaverbecq

**ARTECH
S.A.S AU CAPITAL DE 100 000 €
SIEGE SOCIAL : ZA DE LA CHALOPINIERE
53170 MESLAY DU MAINE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025

Siège social : 1, Square René Cassin – « Les Galaxies » - 35700 RENNES
Téléphone : 02.99.36.92.90 – Email : sarl.csw@gmail.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région BRETAGNE
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
SARL au capital de 60 000 € - RCS RENNES 423 715 424 – Code APE 6920 Z
N° d'identification intracommunautaire : FR 84 423 715 424

ARTECH
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : « Zone Artisanale de la Chalopinière »
53170 MESLAY-DU-MAINE
RCS ANGERS 353 004 591

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Juillet 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTECH relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, le 16 Janvier 2026

SARL CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Représentée par S. WANAVERBECQ

Commissaire aux comptes

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

1, Square René Cassin - « Le Galaxie »

35700 RENNES

Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2025

- ***BILAN ACTIF ET PASSIF***
- ***COMPTE DE RESULTAT***
- ***ANNEXE***

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2025 12			Exercice N-1 31/07/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 250	3 956	1 294	3 044	1 750-	57.49-
	Fonds commercial (1)	60 980		60 980	60 980		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	32 460	19 263	13 197	15 888	2 691-	16.94-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 424 029	850 611	573 418	646 556	73 138-	11.31-
	Autres immobilisations corporelles	157 502	125 330	32 172	44 465	12 293-	27.65-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 318		10 318	10 318		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 680		18 680	10 680	8 000	74.91
	Total II	1 709 219	999 160	710 059	791 931	81 872-	10.34-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	423 774		423 774	294 505	129 269	43.89
	En-cours de production de biens	103 899		103 899	62 519	41 380	66.19
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	928 762		928 762	827 247	101 515	12.27
	Autres créances	92 292		92 292	134 518	42 226-	31.39-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	11 739		11 739	69 309	57 570-	83.06-
	Charges constatées d'avance (3)	54 957		54 957	62 862	7 905-	12.57-
	Total III	1 615 424		1 615 424	1 450 961	164 463	11.33
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		999 160	2 325 482	2 242 892	82 590	3.68

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont plus d'un an

18 680

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2025 12		Exercice N-1 31/07/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000		100 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	739 366		687 037		52 329	7.62
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	111 204-		52 329		163 532-	312.51-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	738 162		849 366		111 204-	13.09-
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	462 811		587 427		124 615-	21.21-
	Concours bancaires courants	80 916				80 916	
	Emprunts et dettes financières diverses	239 634		50 023		189 610	379.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532 040		423 460		108 580	25.64
	Dettes fiscales et sociales	255 362		321 603		66 242-	20.60-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	16 557		11 013		5 545	50.35
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 587 320		1 393 526		193 794	13.91
	Ecarts de conversion passif (N)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 325 482		2 242 892		82 590	3.68

CABINET SYLVIE WANOVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
I, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2025 12			Exercice N-1 31/07/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	3 686 398		3 686 398	4 565 455		879 058-	19.25-
Production vendue de services	943		943	2 562		1 619-	63.19-
Chiffre d'affaires NET	3 687 341		3 687 341	4 568 017		880 676-	19.28-
Production stockée			41 380	97 159-		138 539	142.59
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 425	45 099		19 674-	43.62-
Autres produits			3	12		9-	73.86-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 754 149	4 515 968		761 819-	16.87-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			874 602	1 054 462		179 860-	17.06-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			129 269-	110 950		240 219-	216.51-
Autres achats et charges externes *			1 359 132	1 496 690		137 557-	9.19-
Impôts, taxes et versements assimilés			43 600	44 823		1 222-	2.73-
Salaires et traitements			1 197 590	1 185 793		11 797	0.99
Charges sociales			385 663	411 192		25 529-	6.21-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			123 227	102 641		20 586	20.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	39		31-	80.37-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 854 553	4 406 589		552 036-	12.53-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 404-	109 379		209 783-	191.79-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2025	12	31/07/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		194		231	37-	16.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		194		231	37-	16.00-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		22 248		16 905	5 342	31.60
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		22 248		16 905	5 342	31.60
2. Résultat financier (V-VI)		22 054-		16 675-	5 379-	32.26-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		122 458-		92 705	215 163-	232.10-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				540	540-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				31 517	31 517-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				32 056	32 056-	100.00-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 344		7 346	1 003-	13.65-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 586		45 902	44 316-	96.55-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		7 930		53 248	45 319-	85.11-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 930-		21 192-	13 263	62.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		19 184-		19 184	38 368-	200.00-
Total des produits (I+III+V+VII)		3 754 343		4 548 255	793 913-	17.46-
Total des charges (II+IV+VI+VIII)		3 865 546		4 495 927	630 381-	14.02-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		111 204-		52 329	163 532-	312.51-

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Jusqu'au 31 mars 2025, la présidente de la société ARTECH était Rouget Finance.
A compter du 1er avril 2025, la présidente est la SAS Creizic.
La rémunération de présidence est inchangée.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 1er aout 2025 la société ARTECH est intégrée fiscalement au sein du groupe fiscal dont la tête est la SAS Creizic.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le compte de résultat comprend un carry-back 31/07/2025 de 19 184 euros.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

1, Square René Cassin - «Les Galaxies»

35700 RENNES

Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

YCL EXPERTISE SAINT BRIEUC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	66 230		
Installations générales agencements aménagements des constructions	32 460		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 399 126		34 314
Installations générales agencements aménagements divers	132 203		
Matériel de transport	49 884		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 789		627
TOTAL	1 623 461		34 941
Autres titres immobilisés	10 318		
Prêts, autres immobilisations financières	10 680		8 000
TOTAL	20 998		8 000
TOTAL GENERAL	1 710 689		42 941

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			66 230	66 230
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			32 460	32 460
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 410	1 424 029	1 424 029
Installations générales agencements aménagements divers		35 000	97 202	97 202
Matériel de transport			49 884	49 884
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 416	10 416
TOTAL		44 411	1 613 991	1 613 991
Autres titres immobilisés			10 318	10 318
Prêts, autres immobilisations financières			18 680	18 680
TOTAL			28 998	28 998
TOTAL GENERAL		44 411	1 709 219	1 709 219

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 206	1 750		3 956
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.	16 572	2 691		19 263
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	752 569	105 866	7 824	850 611
Installations générales agencements aménagements divers	124 103	2 273	35 000	91 376
Matériel de transport	15 287	9 978		25 265
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 020	669		8 689
TOTAL	916 552	121 477	42 825	995 204
TOTAL GENERAL	918 758	123 227	42 825	999 160

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 750				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 691				
Instal.techniques matériel outillage indus.	105 866				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 273				
Matériel de transport	9 978				
Matériel de bureau informatique mobilier	669				
TOTAL	121 477				
TOTAL GENERAL	123 227				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 715		3 715		
TOTAL	3 715		3 715		
TOTAL GENERAL	3 715		3 715		
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 715		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 680		18 680
Autres créances clients	928 762	928 762	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 240	1 240	
Impôts sur les bénéfices	49 055	49 055	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 897	33 897	
Débiteurs divers	8 100	8 100	
Charges constatées d'avance	54 957	54 957	
TOTAL	1 094 691	1 076 011	18 680

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	81 819	81 819		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	461 908	109 662	316 956	35 290
Fournisseurs et comptes rattachés	532 040	532 040		
Personnel et comptes rattachés	111 894	111 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 878	89 878		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 564	45 564		
Autres impôts taxes et assimilés	8 025	8 025		
Groupe et associés	239 634	239 634		
Autres dettes	16 557	16 557		
TOTAL	1 587 320	1 235 074	316 956	35 290
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 446			

CABINET SYLVIE WANABERBEQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	6 250.0000	16			16

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	60 980			60 980	
Logiciels	19 544			19 544	
Matériel et outillage	967 906			967 906	
Installations & agencements	126 156			126 156	
Véhicules	21 084			21 084	
Matériel informatique & mob	8 834			8 834	
Total	1 204 504			1 204 504	

L'activité exercée est la chaudronnerie, la métallerie et la mécanosoudure.

Le fonds de commerce a été acquis le 19/01/1990.

A la clôture de l'exercice aucun indice ne montre qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Pour apprécier s'il existe un indice de perte de valeur il a été considéré la valeur de marché, le taux de rendement et l'obsolescence des actifs.

La Société continue donc à ne pas amortir son fonds commercial.

Le règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels 2024.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

1, Square René Cassin - «Les Galaxies»

35700 RENNES

Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans
Agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances concernant les entreprises liées sont les suivantes :

- créance client SIAM = 261 386.40 euros.
- créance client Bourasseau Industrie = 22 663.80 euros

Les dettes concernant les entreprises liées sont les suivantes :

- dette fournisseur Rouget = 177 612.59 euros.
- dette fournisseur Bourasseau Industrie = 576.01 euros.
- dette fournisseur SCI Marchand Galisson = 43 200 euros.
- dette fournisseur CREIZIC = 24 000 euros.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

1, Square René Cassin - «Les Galaxies»

35700 RENNES

Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 687
Total	2 687

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	903
Emprunts et dettes financières diverses	2 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 088
Dettes fiscales et sociales	156 352
Autres dettes	4 689
Total	194 642

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 957
Total	54 957

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Ouvriers	31
Total	35

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

La Société Rouget Finance, n°SIREN 843250994, est caution à 100% de l'emprunt de 445 000 euros réalisé auprès de la Caisse d'Epargne en mars 2023 dont le capital restant dû au 31.07.2025 est de 358 064 €.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Découvert autorisé BPO	100 000
Découvert autorisé Crédit Mutuel	100 000
Découvert autorisé CA	
Total	200 000

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

1, Square René Cassin - «Les Galaxies»

35700 RENNES

Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			204 160		204 160
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			87 107		87 107
- dotations de l'exercice			29 175		29 175
Total			116 282		116 282
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			89 027		89 027
- exercice			29 676		29 676
Total			118 702		118 702
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			29 676		29 676
- entre 1 et 5 ans			59 351		59 351
Total			89 027		89 027
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 042		2 042
Total			2 042		2 042

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 101 802 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

Année de calcul : 2025

Taux d'actualisation : 2.62 %

Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis

Convention collective : Métallurgie

Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Table de mortalité : INSEE 2010-2012

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 64 ans (cadres et non cadres)

- Progression de salaires : 1% (cadres et non cadres)

- Taux de rotation : 3% dégressif pour les cadres et 8% dégressif pour les non cadres

- Taux de charges sociales patronales : 49% pour les cadres et 34% pour les non cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

1, Square René Cassin - «Les Galaxies»

35700 RENNES

Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

Exercice du 01/08/2024 au 31/07/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC des immobilisations cédées	1 586	675200
- Charges exception. suite non conformités	2 628	671000
- Charges sur exercices antérieurs-clients	3 715	672000
Total	7 929	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Aide apprentissage	6 000
IJSS	15 388
Mise à disposition de personnel	322
Total	21 710

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81